



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique à destination de la jeunesse

Question au Gouvernement n° 3065

Texte de la question

POLITIQUE À DESTINATION DE LA JEUNESSE

**M. le président.** La parole est à Mme Marie-George Buffet.

**Mme Marie-George Buffet.** Monsieur le secrétaire d'État chargé de la jeunesse, la crise sanitaire, économique et sociale touche tous nos compatriotes, mais je souhaite appeler votre attention sur la situation des jeunes. Avant le confinement, les chiffres étaient déjà alarmants : 21 % des jeunes entre 18 et 29 ans vivaient alors sous le seuil de pauvreté. Depuis, le confinement a entraîné le non-renouvellement des CDD et la disparition de jobs étudiants. De plus, la crise actuelle compromet fortement l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

Face à cette situation, organisations de jeunesse, universitaires et élus de tous bords appellent à l'extension du revenu de solidarité active – RSA – aux jeunes de moins de 25 ans. Il est en effet incompréhensible que la catégorie d'âge la plus frappée par la pauvreté et dont le taux de chômage est le plus élevé ne puisse pas bénéficier de ce minimum social. Pas plus pour les jeunes que pour le reste de la population, le RSA n'est évidemment un horizon souhaitable. Mais c'est un filet de survie dont nul ne devrait être exclu s'il se trouve en situation précaire.

Dès 18 ans, les jeunes peuvent voter et cotiser : dès lors, lorsque le travail fait défaut, rien ne justifie donc de les exclure d'un tel dispositif. En complémentarité, le groupe de la gauche démocrate et républicaine – GDR – soumettra au vote de l'Assemblée, le 18 juin prochain, une proposition de résolution invitant le Gouvernement à engager la mise en place d'un revenu étudiant. En effet, les aides actuelles ne répondent pas aux besoins des étudiants et la réalité est connue : 30 % des étudiants renoncent à des soins médicaux et 31 % ne reçoivent pas d'aide de leurs parents. Si elles pallient l'urgence, les aides ponctuelles apportées lors de la crise sont inaptes à régler le problème de fond.

Aussi, monsieur le secrétaire d'État, allez-vous étendre le RSA aux jeunes de moins de 25 ans ? Le Gouvernement est-il prêt à s'engager avec nous dans la création d'un revenu étudiant, lequel reconnaîtrait la qualité de travailleurs intellectuels des jeunes concernés, de créateurs de richesse pour notre pays, et leur permettrait de suivre leurs études dans de meilleures conditions ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et FI.* – M. Jacques Krabal applaudit également.)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

**M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.** Je crois qu'il est un point sur lequel il n'y a pas de débat entre nous : nous devons continuer à accompagner les jeunes, et le faire davantage encore car la crise a fragilisé leur insertion et leur accès à l'emploi. Elle a précarisé des jeunes qui ne

l'étaient pas, et a aggravé la précarité des autres. En revanche, le débat porte sur la manière dont nous souhaitons assurer cet accompagnement. S'il ne correspond pas directement à la crise actuelle, un débat ancien, portant sur un sujet structurant, se poursuit : celui sur le revenu universel d'activité. Je suis tout à fait prêt à examiner toutes les propositions que vous pourrez faire dans ce cadre.

Par ailleurs, vous l'avez dit, il est urgent d'apporter une réponse pour accompagner les jeunes dans la crise actuelle. Nous sommes en effet inquiets pour les jeunes, en particulier pour les plus éloignés de la formation et de l'emploi, ceux que l'on appelle les NEETS - *not in employment, education or training* -, ainsi que les jeunes en situation de handicap ou encore ceux qui avaient l'habitude de financer une partie de leurs études en exerçant un emploi saisonnier l'été, et qui auront du mal à en trouver un cette année.

Avec Jean-Michel Blanquer, Muriel Pénicaud et Bruno Le Maire, nous travaillons à un plan global pour accompagner les jeunes durant la crise économique. Ce plan sera présenté avant l'été, et plusieurs pistes sont d'ores et déjà sur la table : tout d'abord, nous maintiendrons évidemment notre implication dans la formation et l'apprentissage et soutiendrons l'entrée des jeunes diplômés dans l'emploi. Muriel Pénicaud annoncera plusieurs mesures en ce sens ce jeudi 4 juin. Par ailleurs, nous accompagnerons financièrement les jeunes en situation précaire, qui vivent un coup dur ou sont dans une situation de rupture. Pour cela, nous disposons d'un très bon outil et qui a fait ses preuves : la garantie jeunes. Elle permet de faciliter leur insertion ou leur formation, grâce à une aide financière mais également grâce à un accompagnement humain. Ainsi, pour répondre à la situation actuelle, je crois que nous pouvons envisager l'extension massive de la garantie jeunes. Je suis ouvert à ce que nous en débattions ensemble ultérieurement. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-George Buffet](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3065

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

**Ministère attributaire :** Éducation nationale et jeunesse (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2020](#)